



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E47703

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2023

ÉDITÉ LE 20/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2003
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 17/05/2016
220 320

Raison sociale : PINEAU ELECTRICITE SARL
Sigle : PINEAU ELECTRICITE
Z.I. DU MORTIER
85610 CUGAND

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2003B00182

Téléphone : 02 51 43 67 67 Fax : 02 51 43 65 55
Portable :

Siret : 447 549 080 00011
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 85 07364 02

Site Internet : www.pineau-energie.fr
E-mail : contact@pineau-energie.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146925684
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146925684

Responsabilité légale :
PINEAU PATRICK GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	26/11/2020
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/11/2020
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	30/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.